



Agriculture and  
Agri-Food Canada

Agriculture et  
Agroalimentaire Canada

# Groupes de discussion 2018-2019 sur les enjeux stratégiques des producteurs (Vague VI)

Rapport de recherche qualitative

**Préparé pour Agriculture et Agroalimentaire Canada**

**Nom du fournisseur :** Earnscliffe Strategy Group

**Numéro du contrat :** 01B68-190331/001/CY

**Valeur du contrat :** 244,259.77 \$ (incluant la TVH)

**Date d'attribution du contrat :** 13 août 2018

**Date de livraison :** 4 mars 2019

**Numéro d'enregistrement :** ROP 031-18

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Agriculture et Agroalimentaire Canada à : [aaafc.por-rop.aac@canada.ca](mailto:aaafc.por-rop.aac@canada.ca)

*This report is also available in English.*

Canada 

# **AAFC Groupes de discussion 2018-2019 sur les enjeux stratégiques des producteurs (Vague VI)**

Rapport de recherche qualitative

**Préparé pour Agriculture et Agroalimentaire Canada**

Nom du fournisseur : Earnscliffe Strategy Group

Date: 4 mars 2019

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les conclusions de groupes de discussion menés par Earnscliffe Strategy Group pour le compte d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. La recherche a été menée en février 2019.

This publication is also available in English under the title :

**2018-2019 Strategic Issues Focus Groups of Producers (Wave VI) - Qualitative Research Report**

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. Il faut auparavant obtenir la permission écrite d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez contacter Agriculture et Agroalimentaire Canada à : [aafc.por-rop.aac@canada.ca](mailto:aafc.por-rop.aac@canada.ca)

Agriculture et Agroalimentaire Canada  
1341, chemin Baseline  
Ottawa (Ontario) K1A 0C5

**Catalogue numéro : A22-623/2-2019F-PDF**

**Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-30867-8**

**Agriculture et Agroalimentaire Canada numéro : 12905F**

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2019

## **Table des matières**

Résumé analytique .....	1
Introduction .....	5
Résultats détaillés .....	6
Points de vue sur les accords commerciaux.....	6
Points de vue sur les programmes et services du gouvernement fédéral.....	9
Confiance du public .....	12
Durabilité environnementale .....	13
Communication.....	15
Conclusions et recommandations .....	17
Annexe A : Guide de discussion .....	19
Annexe B : Questionnaire de recrutement .....	26

## Résumé analytique

L'agence Earnscliffe Strategy Group (Earnscliffe) est heureuse de remettre, à Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), son rapport résumant les conclusions de groupes de discussion sur la phase de recherche qualitative portant sur les enjeux stratégiques auxquels sont confrontés les producteurs agricoles.

AAC mène régulièrement des recherches sur l'opinion publique auprès des producteurs afin de suivre l'évolution des données et d'offrir un aperçu des domaines d'intérêt nouveaux et changeants liés à l'élevage et à l'agriculture. En 2018, AAC a confié à Earnscliffe le soin de mener la sixième vague de l'étude du ministère auprès de producteurs ainsi que la deuxième version de groupes de discussion avec des producteurs. Le présent rapport porte uniquement sur les processus et les conclusions de la recherche qualitative. La phase de recherche quantitative est présentée sous pli séparé.

Les conclusions de la recherche seront utilisées pour surveiller tout changement dans le domaine de l'opinion publique parmi les producteurs et pour recueillir des données sur une gamme de nouveaux domaines d'intérêt pour AAC. Plus spécifiquement, les groupes de discussion ont servi à valider les conclusions du sondage quantitatif, tester les principaux thèmes qui sont ressortis des données et expliquer ou clarifier les réponses au sondage. Le coût total de ces travaux de recherche a été de 244,259.77 \$ y compris la TVH.

Pour les fins de cette étude, nous avons réuni dix groupes (personnes sur place) dans cinq villes canadiennes — Chatham, ON (4 février); Charlottetown, IPÉ (6 février); Winkler, MB (6 février); Saint-Jérôme, QC (7 février); et Lethbridge, AB (7 février). Les participants étaient des producteurs canadiens (18+); nous avons tenté au mieux d'avoir un bon mélange de tailles d'exploitations, de produits cultivés et de genres (dans la mesure du possible). Dans chaque ville, la discussion a commencé à 15 h pour se terminer à 17 h 30. Ces séances ont duré environ deux heures. Par ailleurs, la recherche qualitative comprenait deux (2) séances en ligne, lesquelles ont été menées auprès de résidents de communautés minoritaires de langue officielle (CMLLO) (5 février). La première de ces séances a eu lieu en anglais avec des producteurs d'expression anglaise vivant au Québec; la seconde, en français avec des producteurs francophones vivant à l'extérieur du Québec. Les séances en ligne ont également duré deux heures.

Il est important de noter que la recherche qualitative est une forme de recherche scientifique, sociale, politique et d'opinion publique. La recherche à l'aide de groupes de discussion n'est pas conçue pour aider un groupe à parvenir à un consensus ou à prendre des décisions, mais plutôt pour susciter une gamme complète d'idées, d'attitudes, d'expériences et d'opinions à partir d'un échantillonnage choisi de participants sur un sujet défini. En raison de leur petit nombre, on ne peut attendre des participants qu'ils soient totalement représentatifs au sens statistique de la population

plus large dont ils sont tirés et les conclusions ne peuvent être généralisées de façon fiable au-delà de leur nombre.

Voici les principales conclusions de la recherche.

- **Les producteurs, surtout les propriétaires de grandes exploitations, sont en faveur d'une diversification des échanges commerciaux**, en particulier dans le contexte actuel car ils considèrent que le marché des États-Unis (É.-U.) est plus volatile.
  - Les producteurs qui ont de plus petites fermes sont moins favorables parce qu'ils ont tendance à porter leur attention sur les marchés locaux et ils estiment que le commerce international ne les touche pas autant.
- **Les accords commerciaux sont reconnus comme un aspect important et déterminant de croissance pour le secteur mais les participants ont souvent attiré l'attention sur les détails des accords commerciaux que le gouvernement du Canada a récemment négociés.** Plusieurs d'entre eux craignent plus les pertes potentielles liées à ces accords qu'ils se réjouissent des gains.
  - Cette tension était palpable quand il a été question de l'Accord-États-Unis-Mexique-Canada (AÉUMCA ou ACÉUM). La plupart des producteurs connaissaient bien l'accord mais ils ont divergé d'opinion selon le type d'exploitation agricole qu'ils possèdent. Les producteurs laitiers étaient carrément mécontents de l'accord alors que les autres se sont montrés modérément optimistes et soulagés qu'un accord ait été conclu.
  - Ils connaissaient les grandes lignes de l'Accord économique et commercial global (AECG) et de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) mais ils étaient mal informés sur certains points. Comme dans le cas de l'ACÉUM, les quelques producteurs qui disent le mieux connaître ces ententes, typiquement les producteurs de lait, de porc et de bœuf, étaient d'avis que les producteurs laitiers avaient perdu quelque chose.
- Plusieurs producteurs ont parlé de leur inquiétude concernant la qualité des produits qui sont importés au Canada. Un certain nombre d'entre eux ont fait remarquer que les aliments importés ne sont pas soumis au même degré de certification que ceux produits au Canada, ce qui permet de vendre ces produits étrangers moins cher que ceux qui proviennent d'ici.
- Lorsque nous avons soulevé la question des programmes et services mis en place par le gouvernement fédéral, pour soutenir le secteur agricole, nous avons noté que les participants ne les connaissent que d'une façon limitée bien que quelques programmes aient été mentionnés spontanément dans la plupart des groupes : assurance, récolte, Agri-investissement et Agri-stabilité.

- **La plupart des participants considèrent que les programmes gouvernementaux sont fastidieux, en général, puisqu'il faut beaucoup de travail pour remplir la papperasse, suivre la formation, etc. sans aucune garantie que cela portera fruit.**
  - Certains d'entre eux étaient mécontents de la façon dont les fonds sont alloués par l'entremise des divers programmes (en particulier les producteurs laitiers).
  - Même ceux dont la demande a été approuvée ont décrit des problèmes liés aux délais dans l'obtention des fonds, qu'il s'agisse de liquidités ou de voir ce revenu compter dans une année subséquente alors que les récoltes sont meilleures, ce qui a pour effet de les léser sur le plan fiscal (c'est notamment vrai pour le programme Agri-stabilité).
  - Malgré les défis auxquels ils sont confrontés, la plupart des participants étaient d'avis qu'il est important que le gouvernement fédéral continue d'offrir du soutien aux producteurs agricoles.
- **Très peu de producteurs semblent connaître le Partenariat canadien pour l'agriculture (le Partenariat),** bien que certains d'entre eux aient spontanément mentionné les anciens programmes, Cultivons l'avenir et Cultivons l'avenir 2.
  - Lorsqu'on leur a brièvement décrit le Partenariat, la plupart ont réagi avec scepticisme. Cette réaction était souvent liée à une expérience passée avec des programmes gouvernementaux (pas toujours fédéraux) et un sentiment qu'il s'agit tout simplement d'une manœuvre politique (renommer un programme existant). Malgré leur scepticisme, la plupart des répondants ont indiqué qu'ils s'informeront sur le programme.
- **Pratiquement tous les participants pensent que la confiance du public dans les produits et les pratiques des producteurs canadiens est en régression et que ce déclin est problématique et injustifié.** D'après eux, si le public comprenait mieux les pratiques d'agriculture et la qualité des produits, leur confiance serait accrue.
- Bien que la plupart des participants aient dit vouloir personnellement contribuer à accroître la confiance du public, plusieurs, en particulier les grands exploitants, ont souligné le fait qu'ils n'ont pas beaucoup de contact direct avec la population ou les détaillants.
- L'opinion générale était que tout le monde, y compris les producteurs, les groupes d'agriculteurs, les détaillants, les scientifiques et les gouvernements (dont le gouvernement du Canada), a un rôle à jouer dans le maintien de la confiance du public dans l'agriculture canadienne.
- **La plupart des producteurs se considèrent comme des gardiens de la terre et ils estiment qu'il est primordial de protéger l'environnement puisque leur subsistance dépend de sa viabilité future.**
  - Plusieurs ont mis en place de nouvelles pratiques et ont investi dans de nouvelles technologies pour utiliser l'eau et l'énergie avec plus d'efficacité, pour protéger le sol et pour réduire le gaspillage, etc.

- Les producteurs ont semblé se fier à des formes de communication plus traditionnelles, notamment le bouche-à-oreille ou les discussions entre pairs. Ils semblent aussi se fier énormément (et faire confiance) aux groupes d'agriculteurs pour obtenir des renseignements pertinents et adaptés à leurs exploitations.
  - Pour cette raison, ils considèrent l'envoi de bulletins par courrier électronique comme un moyen efficace de communiquer avec eux. Par exemple, certains ont mentionné que leur association d'agriculteurs leur fait parvenir régulièrement des mises à jour par courriel. Cela étant dit, personne n'avait entendu parler du bulletin Agri-info.
  - Ils sont peu nombreux à utiliser les médias sociaux et ceux qui le font tendent à être des producteurs plus jeunes ayant des exploitations de plus petite taille et un contact plus direct avec la population.

### **Énoncé de neutralité politique**

Firme de recherche : Earnscliffe Strategy Group Inc. (Earnscliffe)

Numéro de contrat : 01B68-190331/001/CY

Date d'attribution du contrat : 13 août 2018

J'atteste, par la présente, comme représentante d'Earnscliffe Strategy Group, que le produit livrable respecte entièrement les exigences relatives à la neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans les Politiques de communications du gouvernement du Canada et dans les Procédures de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus spécifiquement, le rapport ne comprend aucun renseignement sur les intentions de vote des électeurs, leurs préférences sur les partis politiques, les positions des partis ou les cotes de rendements d'un parti politique ou de ses leaders.

Signé :

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Doug Anderson", with a long horizontal flourish extending to the right.

Doug Anderson  
Partenaire, Earnscliffe

Date : 4 mars 2019

# Introduction

L'agence Earnscliffe Strategy Group (Earnscliffe) est heureuse de remettre, à Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), son rapport résumant les conclusions de groupes de discussion sur la phase de recherche qualitative portant sur les enjeux stratégiques auxquels sont confrontés les producteurs agricoles.

AAC mène régulièrement des recherches sur l'opinion publique auprès des producteurs afin de suivre l'évolution des données et d'offrir un aperçu des domaines d'intérêt nouveaux et changeants liés à l'élevage et à l'agriculture. En 2018, AAC a confié à Earnscliffe le soin de mener la sixième vague de l'étude du ministère auprès de producteurs ainsi que la deuxième version de groupes de discussion avec des producteurs. Les commentaires faits par les producteurs sur les enjeux touchant l'agriculture, les politiques et les priorités pour le secteur, dans le cadre de cette recherche, constituent un point de vue précieux pour AAC et ils aideront le ministère à élaborer une série de politiques, de programmes et d'initiatives visant à améliorer les communications avec ses clients et à mieux répondre à leurs besoins.

Les objectifs spécifiques de la recherche comprennent, sans toutefois s'y limiter, l'étude des points de vue des producteurs sur les sujets suivants :

- Optimisme dans le secteur, les emplois et la croissance;
- Programmes agricoles et rôle des gouvernements et des industries agricoles;
- Perceptions sur la confiance du public;
- Planifications des mesures d'urgence; et,
- Innovation.

L'étude comprenait une série de dix séances (avec personnes sur place) menées dans cinq villes canadiennes — Chatham, ON (4 février); Charlottetown, IPÉ (6 février); Winkler, MB (6 février); Saint-Jérôme, QC (7 février); et Lethbridge, AB (7 février). Les participants aux discussions étaient des producteurs canadiens (18+); nous avons tenté au mieux d'avoir un bon mélange de tailles d'exploitations, de produits cultivés et de genres (dans la mesure du possible). À Saint-Jérôme, les discussions ont été menées en français. La recherche qualitative comprenait également deux (2) séances en ligne menées auprès de résidents de communautés minoritaires de langue officielle (CMLO) (5 février). La première séance en ligne a été menée en anglais auprès de producteurs d'expression anglaise vivant au Québec; la seconde, en français auprès de producteurs francophones vivant à l'extérieur du Québec. Vous pouvez consulter le Questionnaire de recrutement (Annexe B) pour prendre connaissance de tous les critères de recrutement et de qualification pertinents.

Dans chaque ville, la discussion a commencé à 15 h pour se terminer à 17 h 30. Les participants aux groupes de discussion en personne ont reçu 300 \$, en guise de remerciement pour leur temps. Pour leur part, les participants aux séances en ligne ont reçu 250 \$. Toutes les séances ont duré environ deux heures.

Il est important de noter que la recherche qualitative est une forme de recherche scientifique, sociale, politique et d'opinion publique. La recherche à l'aide de groupes de discussion n'est pas conçue pour aider un groupe à parvenir à un consensus ou à prendre des décisions, mais plutôt pour susciter une gamme complète d'idées, d'attitudes, d'expériences et d'opinions d'un échantillonnage choisi de participants sur un sujet défini. En raison de leur petit nombre, on ne peut attendre des participants qu'ils soient totalement représentatifs au sens statistique de la population plus large dont ils sont tirés et les conclusions ne peuvent être généralisées de façon fiable au-delà de leur nombre.

## Résultats détaillés

Les résultats détaillés de cette recherche qualitative sont divisés en cinq sections en fonction des segments définis dans le guide des modérateurs. La première section porte sur les accords commerciaux; la deuxième, sur le Partenariat canadien pour l'agriculture et les programmes et services canadiens en général; la troisième section transmet les avis sur la confiance du public; la quatrième parle de durabilité environnementale; et la cinquième traite de questions de communication.

Sauf mention contraire, les résultats représentent les idées des participants de tous les groupes menés dans les deux langues officielles.

## Points de vue sur les accords commerciaux

Les séances en groupe ont commencé par une discussion sur l'importance des échanges commerciaux pour le secteur agricole et ont porté sur le degré de connaissance et sur les impressions à propos de trois accords commerciaux spécifiques récemment négociés par le Canada.

La plupart des participants ont reconnu que les marchés d'exportation sont cruciaux pour le secteur de l'agriculture, en général, et pour les propriétaires de grandes exploitations, en particulier, pour la valeur et la durabilité de leur exploitation. Généralement, les plus petits exploitants étaient d'avis que les accords commerciaux ne les touchent pas beaucoup. En ce qui les concerne, ils comprennent que le secteur dépend du commerce mais plusieurs petits producteurs ont indiqué qu'ils se concentrent sur les marchés locaux et donc que les marchés d'exportation n'ont que peu à voir avec le succès de leur exploitation.

« En général, nous avons besoin de capacité supplémentaire du marché. L'accès est tellement important. » – Charlottetown

Diversifier les marchés a été jugé souhaitable en tout temps mais plusieurs ont indiqué que c'est particulièrement important étant donné la soudaine volatilité du marché américain. Les participants ont défini le terme volatilité comme étant un comportement imprévisible et inhabituel du président actuel plutôt que comme les fluctuations plus naturelles qui ponctuent les prix du marché ou la demande. L'attitude du président américain a modifié le contexte à tel point que nombre de participants ont exprimé des inquiétudes plus grandes ou nouvelles à propos de notre dépendance au marché américain de l'exportation, même si plusieurs d'entre eux reconnaissent que c'est toujours notre marché d'exportation le plus important.

Bien que les accords commerciaux soient généralement vus comme un aspect important et potentiellement valable pour le secteur, parler de chacun des accords spécifiques a révélé une tendance, dans chaque cas, à provoquer plus de peur ou de sentiment de perte que d'espoir pour de nouvelles possibilités. Certains avaient le sentiment que l'agriculture sert souvent de monnaie d'échange pour l'obtention de gains dans d'autres secteurs de l'économie. Par ailleurs, au sein du secteur agricole, certains types de produits sont considérés comme gagnants alors que d'autres sont considérés comme des perdants dans n'importe quel accord. Par exemple, plusieurs ont estimé que les producteurs de lait sont quelque peu sacrifiés dans les récents accords. Bien que les opinions soient divergentes, à savoir si cela est approprié ou non, on a quand même reconnu que les effets pourraient être négatifs, pour certains producteurs, même s'ils sont positifs pour d'autres.

Cette idée a été la plus manifeste en ce qui concerne l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACÉUM). La plupart des producteurs au pays connaissent cet accord. Leurs idées sur l'entente varient grandement et sont souvent liées au type d'aliments produits et le degré de positivité à cet égard dépend des produits comme tels. Les producteurs laitiers étaient nettement mécontents de l'entente alors que certains — en particuliers ceux qui possèdent de plus petites exploitations — avaient une opinion neutre et d'autres étaient modérément optimistes et soulagés qu'une entente ait été signée.

« L'encre n'est pas encore sèche. Le secteur laitier ne cesse d'être touché. » — Chatham

La plupart des producteurs étaient au courant de l'Accord économique et commercial global (AECG) et de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) mais ils connaissaient peu les détails de ces ententes. Comme dans le cas de l'ACÉUM, les quelques producteurs qui se sont dit plus familiers avec ces accords, typiquement les producteurs de lait, de porc et de bœuf, avaient l'impression que les producteurs laitiers avaient perdu quelque chose.

Pour ce qui est de l'AECG, la plupart des participants étaient d'avis que les exigences réglementaires plus sévères, en Europe, défavorisent les produits canadiens. En fait, la vision répandue est que les importations en provenance de l'Europe atteignent plus facilement le marché canadien que les produits canadiens entrent dans le marché européen. Les producteurs ont également qualifié de coûteuses les certifications nécessaires à l'envoi de leurs produits vers les marchés européens, étant donné que la certification de ces produits n'est pas assortie d'une prime. Par conséquent, bien que certains aient estimé qu'en théorie l'AECG constitue une occasion pour les producteurs de céréales canadiens, cette idée a souvent été jumelée à un obstacle ou à une résistance qui viendrait freiner cette chance.

Dans le cas du PTPGP, la Chine a souvent été nommée spontanément comme ayant un potentiel plus réaliste pour les producteurs canadiens. Le raisonnement des producteurs semblait avoir moins à faire avec la taille du marché qu'avec l'idée que le marché chinois est moins strict ou restrictif en raison des besoins fort en volume de ce pays. En général, les producteurs qui ont parlé d'aliments qui pourraient bénéficier du PTPGP ont mentionné les céréales, le soja, le bœuf et le porc. Contrairement à l'AECG et à l'ACÉUM, il était moins question que le PTPGP signifie qu'il faille sacrifier un secteur agricole canadien en particulier.

Plusieurs producteurs ont indiqué qu'ils sont inquiets de la qualité des produits importés au Canada. Un certain nombre d'entre eux ont l'impression que les produits importés ne requièrent pas le même niveau de certification que les aliments produits au Canada. Ils ont également expliqué que les produits importés les désavantagent, sur le plan des prix, puisque des aliments similaires peuvent être produits à meilleur coût dans des pays ayant une réglementation plus laxiste.

« Le problème avec le commerce international est que le Canada a des règles insuffisantes en matière d'importations alors que nos produits sont soumis à des normes plus élevées, ce qui a une incidence marquée sur l'agriculture canadienne. » — Chatham

Pour en apprendre davantage sur les accords commerciaux, les producteurs aimeraient recevoir de l'information ciblée du gouvernement afin de mieux connaître les effets qu'un accord aura sur leur type d'exploitation — ils ont déclaré ne pas avoir le temps de passer en revue le texte parfois dense d'un accord. On avait l'impression que même si l'information est disponible, il leur est difficile d'y accéder ou de l'interpréter. Les producteurs ont avoué se fier d'abord sur les médias, les publications spécialisées, et les groupes de producteurs pour s'informer de la pertinence et de l'impact des accords commerciaux. Certains ont dit en avoir entendu parler par l'entremise d'associations de producteurs dont ils ne sont pas membres mais qui ont donné leur point de vue sur les ententes, les Producteurs laitiers du Canada étant le groupe qui a été le plus souvent mentionné.

Lorsqu'on leur a demandé des suggestions en matière de communication sur les accords commerciaux, certains participants ont indiqué qu'en plus de résumés clairs et ciblés, il serait utile de recevoir des mises à jour pendant les négociations car cela les aiderait à comprendre la façon dont les choses progressent et ce à quoi ils devraient s'attendre. En fait, certains étaient d'avis que les producteurs devraient être consultés plus directement pour orienter les négociations.

## **Points de vue sur les programmes et services du gouvernement fédéral**

### **Les discussions ont permis d'étudier les connaissances et les idées des participants sur les programmes et services offerts par le gouvernement fédéral ainsi que l'usage qu'ils en font.**

Lorsqu'on leur a demandé de nommer des programmes et services offerts par le gouvernement fédéral au secteur de l'agriculture, les participants n'y sont pas toujours arrivés ou alors très peu. Dans plus d'un groupe, la réaction immédiate a été lente jusqu'à ce que quelqu'un mentionne l'assurance-récolte. Ce programme a souvent été le premier à venir à l'esprit. Typiquement, la seule mention de ce programme a éveillé des rappels chez d'autres et, même si presque tous les participants sont parvenus à s'en rappeler, on peut conclure que leur esprit n'a pas été fortement marqué par le fait qu'il s'agit d'un programme fédéral. Outre l'assurance-récolte, deux autres programmes ont été nommés spontanément dans la plupart des groupes : Agri-investissement et Agri-stabilité.

« Certains programmes fonctionnent bien, d'autres pas. » — Charlottetown

En général, le programme Agri-investissement a laissé une impression positive. La plupart des producteurs, à l'extérieur du Québec, participent présentement au programme et ils ont semblé encourager ceux qui le connaissent moins bien à s'informer. Il est vu comme un fonds de « réserve » efficace même si l'aide est modeste.

« C'est de l'argent donné. Ce n'est peut-être pas beaucoup mais pourquoi ne pas s'en prévaloir. » — Lethbridge

Les producteurs ont décrit le processus de participation à Agri-investissement comme plutôt facile et la capacité à accéder à des fonds n'a pas été vue comme particulièrement difficile ou coûteuse. La modestie du programme est sans doute le seul élément à avoir soulevé une certaine critique et celle-ci était essentiellement constructive. Certains, surtout les plus grands producteurs, ont estimé que le montant maximal accordé n'est pas très significatif si quelqu'un subit des pertes importantes. Néanmoins, ils ont dit suivre les conseils de leur comptable et ne pas rejeter une aide financière du gouvernement, peu importe sa taille.

En revanche, les impressions sur le programme Agri-stabilité n'ont pas été très positives. Plusieurs étaient d'avis, comme c'est le cas pour d'autres programmes, que les petites exploitations ne pourraient pas en profiter. En outre, certains producteurs étaient mécontents des critères et du processus de demande. Deux critiques ont été faites dans plusieurs groupes :

- Les producteurs qui prennent des mesures pour se protéger contre les résultats catastrophiques, en diversifiant leur production, ne peuvent pas bénéficier du programme. Par conséquent, ils pensent que ce programme ne profite qu'à ceux qui n'ont pas pris de mesures pour atténuer les risques et qu'il pénalise nettement ceux qui ont agi avec plus de prudence en ne les indemnisant pas si une partie de leur exploitation connaît une année exceptionnellement difficile; et,
- Les délais dans la réception des indemnités ont des effets négatifs. Certains producteurs ont souligné que les paiements pour une mauvaise année ne seront logiquement évalués, donc reçus, que dans une année subséquente. Cependant, cette indemnité est traitée comme un revenu de l'année subséquente (plus fructueuse) plutôt que de l'année de faible revenu. Le montant est donc imposé à un taux plus élevé que s'il avait été déclaré pour la mauvaise année. Les participants sont d'avis qu'au bout du compte l'indemnité est plus lourdement imposée que le veut la logique et que cela signifie qu'elle ne redonne pas aux producteurs leur stabilité antérieure comme c'est pourtant l'intention du programme.

Pour ce qui est des programmes, plus généralement, la plupart des participants ont dit que le processus est fastidieux, qu'il faut beaucoup de temps pour remplir la paperasse, se former, etc. Certains étaient mécontents de la façon dont les fonds sont alloués au moyen de différents programmes (surtout les producteurs de lait). Ceux qui ont sollicité et obtenu de l'aide ont décrit des problèmes similaires à ceux mentionnés plus haut pour Agri-stabilité. On a noté une certaine confusion, à savoir quels programmes sont de compétence fédérale ou provinciale, ce qui a souvent donné lieu à des points de vue négatifs sur les programmes fédéraux, notamment à Saint-Jérôme.

« Il y a beaucoup de fardeaux administratifs avec les programmes du gouvernement. J'ai dû assister à un séminaire de deux jours, remplir un tas de formulaires, etc. C'est décourageant. » — Chatham

« On passe beaucoup de temps à remplir des demandes et des formulaires — c'est un travail à temps plein. Puis la demande est refusée; ils ont besoin de plus d'information et, au bout du compte, on ne reçoit pas d'argent. » — Chatham

Très peu de producteurs ont spontanément nommé le Partenariat canadien pour l'agriculture (le Partenariat), bien que certains d'entre eux aient mentionné les anciennes stratégies politiques, Cultivons l'avenir et Cultivons l'avenir 2. Lorsqu'on les a questionnés, on a constaté qu'ils connaissaient au moins les programmes Cultivons l'avenir.

Lorsqu'on leur a brièvement décrit le Partenariat, la plupart ont réagi avec un certain scepticisme. Cette réaction était souvent liée à une expérience passée avec des programmes gouvernementaux, pas toujours des programmes fédéraux); et un sentiment qu'il s'agit tout simplement d'une manœuvre politique (renommer un programme existant). Plusieurs craignaient également qu'après avoir couvert les coûts d'administration du programme, il ne resterait pas grand-chose pour les producteurs. Certains, parmi ceux qui ont connu les programmes Cultivons l'avenir, ont estimé que les anciennes frustrations concernant l'intensité des processus de demande et l'insuffisance de fonds perdureraient dans le nouveau Partenariat.

Malgré le scepticisme et les inquiétudes liées aux versions précédentes du programme, plusieurs producteurs, y compris certains de ceux qui avaient été déçus de leur expérience avec Cultivons l'avenir, ont indiqué qu'ils s'informeront au sujet du Partenariat. Ceux qui ont déjà connu ces programmes se sentaient mieux armés pour y participer et ont dit que leurs attentes seraient plus réalistes.

Les producteurs ont fait quelques suggestions pour faciliter l'accessibilité de ces programmes de partenariat :

- Assurer l'harmonisation des qualifications et de la formation entre les versions du programme. Ne pas leur faire suivre des cours similaires à ceux qu'ils ont déjà pris;
- Faire participer plus de producteurs à l'élaboration de chaque programme;
- Donner des explications plus claires sur le programme notamment quand et comment se qualifier;
- Accroître la flexibilité des fonds qu'ils reçoivent; et,
- Raccourcir les délais d'approbation.

Après la discussion portant sur le Partenariat, on a demandé aux participants ce qu'ils savaient d'AAC et de ses programmes et services. Dans plusieurs groupes, on a compté des participants qui, malgré qu'ils venaient d'entendre parler de programmes gérés par le gouvernement fédéral ou de partenariats avec le fédéral, ont demandé ce qu'était AAC. Après qu'on leur ait donné le nom complet du ministère, il était clair que ces participants connaissaient le ministère, mais pas l'acronyme AAC. À part les programmes décrits plus haut (assurance-récolte, Agri-investissement, Agri-stabilité, partenariats), dont certains n'étaient pas nécessairement vus comme des programmes du gouvernement fédéral en soi, aucun autre programme n'a été mentionné.

Malgré les connaissances limitées et les expériences difficiles concernant les programmes et services du gouvernement, la plupart des participants estiment qu'il est important pour le gouvernement fédéral de continuer à offrir du soutien aux personnes qui travaillent dans le secteur de l'agriculture.

## Confiance du public

Pratiquement tous les participants étaient d'avis que la confiance du public dans les produits et pratiques des producteurs canadiens est en régression et que ce déclin est problématique. Les producteurs ont décrit les effets d'une érosion de la confiance du public, notamment la critique induite de leurs façons de faire ce qui, en retour, exerce des pressions indues sur eux pour les améliorer ainsi que le traitement injuste de leurs produits, en particulier dans les marchés étrangers.

La plupart d'entre eux étaient enclins à croire que cette érosion de confiance n'était pas méritée puisqu'elle résulte de désinformation répandue par des groupes d'intérêt. Dans la plupart des séances, les producteurs se sont déclarés convaincus que si les gens savaient la vérité sur la façon dont leurs exploitations sont gérées, ils leur accorderaient leur soutien. De l'avis général, si le public comprenait mieux les pratiques agricoles, la confiance serait renforcée.

« Nous produisons les aliments les plus sûrs et pourtant les gens en ont peur. C'est la faute d'Internet. Tout le monde s'improvise expert de nos jours. » — Chatham

Cela touche plusieurs aspects de l'agriculture, notamment l'élevage d'animaux, la durabilité environnementale, l'usage de produits chimiques et les pratiques horticoles. Par exemple, les producteurs laitiers se sont demandé si les gens auraient un meilleur point de vue s'ils en savaient davantage sur les mesures qu'ils prennent pour assurer le bien-être de leurs animaux et sur des changements comme une meilleure ventilation, pour permettre aux animaux de vivre plus longtemps et plus confortablement.

Les impressions sur les effets de l'érosion de la confiance du public ne se sont pas bornées à la gestion des affaires. Chez plusieurs producteurs, en particulier ceux de l'Ouest du pays, la situation a suscité de vives émotions. Les producteurs ont nommé quelques sources de désinformation; l'une d'elles s'est imposée comme spécialement irritante : la campagne de la chaîne A&W proclamant que leurs produits sont exempts d'hormones de croissance et d'antibiotiques. Ceux qui en ont parlé ont précisé qu'il s'agit d'un exemple d'organisations qui divulguent une information qui éveille inutilement la suspicion des gens sur les aliments produits par les producteurs canadiens. Les participants ont nommé des documentaires comme Food Inc. et des campagnes de l'organisme PETA (People for the Ethical Treatment of Animals) comme sources similaires de désinformation problématique.

« C'est étonnant tout ce que les gens croient. » — Winkler

« Le manque de connaissances mène à la méfiance. » — Charlottetown

Outre la désinformation et les attaques venant de l'extérieur du secteur de l'agriculture, certains producteurs ont souligné que la confiance du public pourrait être minée par la façon dont certains producteurs positionnent leurs produits ou laissent entendre que le comportement d'autres producteurs est moins qu'idéal. Par exemple, certains ont proposé que les producteurs d'aliments biologiques et les autres producteurs collaborent plus étroitement plutôt que de se montrer inutilement hostiles les uns envers les autres.

Bien que la plupart des participants aient dit vouloir personnellement contribuer à accroître la confiance du public, plusieurs, surtout les grands exploitants, ont expliqué qu'ils n'ont pas beaucoup de contact direct avec la population ou les détaillants. Certains producteurs ayant des exploitations de plus petite taille semblent avoir des contacts plus directs avec la population et ils ouvrent leurs portes (par ex., « journées à la ferme ») pour permettre aux gens de visiter leur ferme ou ils communiquent directement avec eux grâce aux médias sociaux. Aussi, un producteur à Lethbridge a raconté qu'il mène une campagne active en ligne en faveur du secteur.

De l'avis général, tout le monde, y compris les producteurs, les associations d'agriculteurs, les détaillants, les scientifiques et les gouvernements (notamment le gouvernement du Canada), a un rôle à jouer dans le maintien de la confiance du public dans l'agriculture canadienne.

« Je pense que nous devons faire un effort concerté pour éduquer le public. Cela incombe à tous les joueurs dans le secteur. » — Chatham

Lorsqu'on leur a demandé de quelle manière le gouvernement fédéral pourrait le mieux rétablir la confiance du public, les producteurs ont répondu que le gouvernement du Canada devrait défendre le secteur et éduquer le public sur le fait que les producteurs canadiens, peu importe leur type de ferme, sont responsables et éthiques et qu'ils offrent des produits sûrs et de haute qualité, aux Canadiens et au reste du monde. Certains ont même spécifiquement demandé que le gouvernement fédéral fasse ce qu'il peut pour réfuter ou combattre les faussetés qui minent la confiance dès qu'elles sont présentées. Aussi, quelques participants ont notamment souligné qu'il pourrait être avantageux, sur le plan de la crédibilité, que le gouvernement du Canada s'exprime à ce propos, comme il n'a pas un intérêt aussi direct que les producteurs eux-mêmes ou que leurs associations de producteurs.

« Quelqu'un doit nous défendre et remettre les pendules à l'heure. » — Winkler

## **Durabilité environnementale**

Dans tous les groupes, il est clairement ressorti que les producteurs se considèrent comme des gardiens de la terre. Les participants ont fréquemment avancé deux preuves principales au soutien de cette perception de soi.

Premièrement, ils ont indiqué que les personnes qui veulent faire carrière dans l'agriculture tendent à être naturellement soucieuses de la terre et qu'elles font tout leur possible pour protéger l'environnement.

Deuxièmement, ils ont précisé que la durabilité environnementale est l'équivalent de la durabilité opérationnelle pour les propriétaires d'exploitations agricoles et que ces derniers voient la terre comme leur moyen de subsistance — la protéger, c'est protéger leur propre avenir. Par conséquent, plusieurs producteurs se sont hérissés tout en soulignant l'ironie des soupçons entretenus par le public au sujet de leurs activités. Pire, à leurs yeux, est l'idée que le public est incapable de voir la dégradation écologique causée par sa propre attitude au sujet des terres des producteurs.

« Le public ne comprend pas que le bien-être des animaux et des plantes nous importe. Si un animal est maltraité, cela nuira à nos affaires. Si une plante n'est pas saine, elle meurt. C'est mauvais pour nos affaires. » — Saint-Jérôme

Alors que les groupes sont passés au sujet des moyens pris par les producteurs, en termes de durabilité environnementale, certains producteurs ont indiqué que la plupart des choses qu'ils font pour améliorer leurs activités améliorent, du fait de leur nature, la durabilité environnementale de leurs exploitations. Quelques-uns ont dit que cela leur semblait condescendant, voire ignorant, que le gouvernement du Canada demande aux producteurs d'étudier l'idée d'apporter certains changements à leurs pratiques pour le bien de l'environnement.

Les mesures prises par les producteurs pour assurer la viabilité environnementale comprennent la mise en place de nouvelles pratiques et des investissements dans de nouvelles technologies pour utiliser l'eau et l'énergie avec plus d'efficacité, pour protéger le sol et pour réduire le gaspillage. Les initiatives mentionnées comprennent :

- Échantillonnage des sols pour déterminer où les engrais et autres produits sont nécessaires plutôt que d'en épandre dans tout le champ;
- Plantation de cultures couvre-sol;
- Utilisation de GPS de diverses façons pour réduire la quantité de produits chimiques ou d'énergie; et,
- Installation de systèmes d'irrigation qui économisent l'eau.

Pour ce qui est de la motivation, les producteurs l'ont souvent décrite comme une combinaison entre assurer un retour sur leur investissement et améliorer la durabilité environnementale de leurs exploitations et la préservation de l'environnement pour les générations futures. Certains ont indiqué qu'investir dans l'amélioration de la durabilité ne doit pas forcément être rentable mais que cela devrait au moins permettre d'atteindre le seuil de rentabilité. Ils ont ajouté qu'un exploitant qui est prêt à se donner autant de mal pour améliorer ses activités, même sans en retirer de gain important, accorde clairement de l'importance aux questions environnementales.

« Nous le faisons pour nous mais aussi pour préserver l'environnement pour les générations futures. » — Chatham

« Nous le faisons pour gagner la confiance. C'est une diligence raisonnable. Tout le monde veut faire ce qui est bien. Du point de vue économique, nous faisons ce qui est raisonnable. » — Anglophone du Québec

## Communication

En termes de communication, les producteurs ont indiqué qu'ils se fient à diverses sources de renseignements liées à leur secteur. Ils ont presque tous décrit le bouche-à-oreille et les discussions entre pairs, lors de conférences ou de rencontres, comme source première de communication. Ils semblent aussi se fier énormément (et faire confiance) aux groupes d'agriculteurs pour obtenir des renseignements pertinents et adaptés à leurs exploitations.

Plusieurs participants se fient à des sources américaines pour les nouvelles et les recherches en agriculture plutôt qu'à des sources canadiennes, ou encore en plus de celles-ci. Parmi les sources mentionnées, on compte des universités ayant des fermes expérimentales telles que Cornell et l'Université du Minnesota, et des conférences aux É.-U. Un participant a dit avoir entendu parler d'une recherche menée à l'Université Brock à St. Catharines, en Ontario. D'autres ont sporadiquement mentionné des émissions de radio ou balado comme le U.S. Farm Report, RealAg ainsi que divers blogues sur l'agriculture, comme principales sources de renseignements adaptées à leurs activités.

De tous les ordres de gouvernement, les producteurs entretiennent les liens les plus faibles avec le fédéral et certains pensent qu'AAC comprend particulièrement mal l'agriculture. Ils estiment que l'agriculture ne constitue pas suffisamment une priorité (par rapport aux ressources naturelles, à la fabrication, etc.). D'autres étaient d'avis que les employés fédéraux d'AAC ne peuvent possiblement pas connaître suffisamment le travail en première ligne et les pratiques agricoles pour avoir des connaissances pertinentes ou pour élaborer des politiques valables.

Néanmoins, lorsqu'on a parlé de la possibilité d'en savoir plus du gouvernement fédéral, on a noté que les participants étaient curieux et qu'ils désiraient en apprendre davantage sur ce que les scientifiques d'AAC font et sur leur formation en science afin de juger si quoi que ce soit pourrait leur être utile. Parmi les sujets qui éveillent le plus leur intérêt, en ce qui a trait au gouvernement du Canada, on compte :

- Information sur les marchés (national et international);
- Explications sur les répercussions des accords commerciaux, pour chaque type de producteur, et sur la façon de tirer parti de ces nouveaux débouchés commerciaux;
- Explications sur la façon dont les politiques comme la taxe carbone influencent/touchent les producteurs;
- Aide en matière d'amélioration de la sécurité agricole;
- Partage de renseignements sur la science, la recherche et le développement; et,
- Explications sur la façon dont les différences dans les réglementations canadiennes sont avantageuses.

« Expliquez-nous ce que vous faites. Présentez-nous des experts crédibles. » — Lethbridge

« Aidez-moi à comprendre comment je ne perdrai pas d'argent sur la taxe carbone et dites-moi comment cela va changer les choses. » — Winkler

Idéalement, l'information qu'ils aimeraient avoir du gouvernement serait plus adaptée à leurs propres intérêts, à leur région et à leur type d'exploitation. Par défaut et par habitude, les producteurs ont tendance à préférer le point de vue de gens qui sont déjà actifs dans le secteur — comme d'autres producteurs — pour évaluer ce qu'ils font et la façon dont leurs expériences se sont déroulées, plutôt que d'entendre ce que le gouvernement pense que les producteurs devraient savoir. La recherche en science agricole les a également intéressés mais certains participants ont dit qu'ils aimeraient savoir comment la recherche est financée.

Lorsqu'on leur a spécifiquement posé des questions à ce sujet, personne n'avait entendu parler d'Agri-info, le bulletin bimensuel d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC); toutefois plusieurs ont exprimé leur intérêt. Pour ce qui est de la façon dont ils aimeraient être informés des ressources d'AAC, les participants ont souvent mentionné qu'il serait efficace de leur envoyer des bulletins par courriel. Certains ont dit que leur association leur fait parvenir régulièrement des mises à jour par courriel.

La plupart des producteurs se fient à des formes plus traditionnelles de communication comme la radio et les médias écrits. Ils sont peu nombreux à utiliser les médias sociaux. Par exemple, peu de producteurs, s'il y en a, écoutent des balados ou suivent des blogues. Cela dit, certains ont parlé des blogues suivants : High Heels et Canola Fields, The Farm Babe et Wheat Pete.

En matière de moyens de communication modernes, on note que les médias sociaux sont un peu plus courants. Ceux qui y ont recours tendent à être des producteurs plus jeunes et des propriétaires de petites exploitations qui ont besoin d'un contact plus direct avec la population. Facebook et Instagram sont les plateformes les plus populaires. Certains ont dit suivre d'autres producteurs dans les médias sociaux et s'en inspirer.

L'idée d'un balado a reçu un accueil mitigé, jusqu'à un certain point, en raison de l'utilisation de balados qu'ils font (laquelle est plutôt limitée). Ceux qui utilisent des balados ont réagi de manière plus encourageante que ceux qui n'en utilisent pas mais, dans les deux cas, les producteurs ont douté quelque peu qu'AAC puisse produire un balado qui soit valable. Cependant, il est ressorti des discussions que si AAC pouvait produire un balado contenant le genre d'information mentionnée ci-dessus et présentée de manière qu'ils pourraient associer à leur expérience, ce balado pourrait être accueilli favorablement.

## Conclusions et recommandations

En fonction de ces groupes de discussion, il semble que la relation des producteurs avec AAC, telle que décrite par les producteurs eux-mêmes, soit plutôt limitée et peu valorisée. La communication directe entre AAC et les producteurs a certainement le potentiel de renforcer la relation et d'accroître le degré de connaissances et d'appréciation en qui a trait au travail mené par AAC. Toutefois, les producteurs doutent qu'AAC ait beaucoup d'information à communiquer qu'ils trouveraient utile. Néanmoins, ils ont offert des conseils sur la façon d'établir plus efficacement des liens avec eux.

**Recommandation** : Fournir de la documentation est susceptible de mieux faire connaître les programmes mais les méthodes privilégiées par les producteurs sont celles qui supposent le plus d'interaction — leur parler directement (de manière formelle ou informelle) lors de rencontre de producteurs, de conférences, etc., produire un balado ayant le potentiel de créer des liens avec certains producteurs, de même que permettre aux producteurs de demander un contenu personnalisé taillé en fonction de leurs besoins et de leurs intérêts.

Les accords commerciaux constituent sans aucun doute le domaine qui a suscité l'intérêt des producteurs à obtenir de plus amples renseignements et le gouvernement du Canada a été reconnu comme ayant ces renseignements précieux, même si on n'a pas noté beaucoup de confiance dans la capacité du gouvernement fédéral à expliquer les choses simplement. Les échanges commerciaux sont considérés comme cruciaux et les ententes sont vues comme nécessaires mais les craintes sur les aspects négatifs l'emportent souvent sur le sens de l'opportunité. L'ACÉUM a souvent été vu comme une entente défensive — peut-être pas un bon accord mais mieux que pas d'accord du tout.

**Recommandation** : Les producteurs estiment qu'AAC pourrait être particulièrement bien placé pour mieux faire comprendre la façon dont ces trois accords affectent ou favorisent les producteurs.

Outre leur intérêt certain pour les accords commerciaux, les producteurs ont relevé plusieurs sujets d'inquiétude au sujet desquels AAC pourrait être particulièrement habilité à communiquer.

**Recommandation** : Les producteurs ont fait part de leur intérêt à mieux connaître les développements en science agricole et en pratiques nouvelles — qu'ils émanent d'AAC ou d'ailleurs — les actualités sur le marché de même que les prestations et programmes fédéraux conçus pour les producteurs.

Il semble que des programmes tels que le Partenariat soient présentés aux producteurs par d'autres (comptables, détaillants, gouvernements provinciaux, pairs) plus que par AAC. Cela ne pose peut-être pas problème puisque l'information semble se propager mais il n'en reste pas moins que des producteurs ont fait des critiques constructives à propos de ce programme.

**Recommandation** : Simplifier le processus de demande et fixer des attentes réalistes aideraient certainement les producteurs à vivre le plus souvent des expériences positives.

Les producteurs ont une connaissance limitée des programmes et services d'AAC. L'assurance-récolte et Agri-investissement sont deux programmes largement utilisés et appréciés, du moins jusqu'à un certain point. Les producteurs sont d'avis que ces programmes offrent un degré de protection important, quoique modeste, contre la volatilité des marchés ou celle de la production et ils ont souvent indiqué qu'ils comprennent la façon de tirer parti de ces programmes qu'ils ont qualifiés de fiables. En revanche, Agri-stabilité ne donne pas la même impression. Ce programme a systématiquement été critiqué en raison de sa complexité, des exigences qui y sont liées et du sentiment qu'il exclut les producteurs méritants. Il a été décrit comme particulièrement problématique pour les producteurs ayant des activités variées. Les producteurs qui diversifient leurs activités le font précisément pour réduire leur vulnérabilité financière — soit éviter le genre de crise financière (causée par une année particulièrement mauvaise) que le programme Agri-stabilité vise à résoudre. Toutefois, les producteurs qui ont prudemment varié leurs activités et, par conséquent, limité leur exposition au risque et le degré de crise à laquelle ils seraient confrontés si une ligne de leur exploitation connaissait une année spécialement mauvaise, ont indiqué qu'il serait sans intérêt pour eux de présenter une demande à Agri-stabilité.

**Recommandation :** Les producteurs préféreraient que cet aspect soit rectifié de même que les questions de délais dans les paiements et d'incidences fiscales liées au fait de recevoir les montants dans une année subséquente et meilleure sur le plan du rendement.

La durabilité environnementale est considérée comme l'équivalent de la durabilité opérationnelle. L'idée que les producteurs devraient dorénavant commencer à penser à se comporter d'une manière plus écologique a suscité des réactions négatives chez certains à la soi-disant idée que ce n'est pas ce qu'ils ont toujours fait et qu'ils continueront de faire. S'il y a un facteur émotionnel qui les pousse à protéger l'environnement, il y a également un facteur rationnel. Les technologies ou mesures prises pour assurer la santé du sol, la conservation de l'eau, l'efficacité énergétique, réduire les besoins/coûts des intrants agricoles, comme les produits chimiques et les médicaments, etc., sont toutes déjà reconnues comme essentielles pour garantir la durabilité à long terme d'un secteur qui est historiquement volatile et assorti de faibles marges bénéficiaires. Comme pour tout propriétaire d'entreprise, les producteurs veulent à la fois récolter les fruits à court terme et assurer les rendements à long terme de la productivité et de la valeur liquidative. Souvent, les producteurs les plus jeunes voient qu'il existe un potentiel de retour sur l'investissement quand ils font de grands projets d'investissements, alors que les producteurs plus âgés s'inquiètent plus du financement d'investissements qui ne porteraient pas fruit avant leur retraite. Une variable clé dans ces décisions est de savoir si la valeur liquidative de leurs biens serait mieux garantie ou accrue en investissant. Les producteurs ont également fait part de leurs inquiétudes concernant les prix auxquels ils devront vendre pour liquider leurs avoirs et en accroître la valeur lors de leur retraite.

Tout cela est directement lié à des décisions sur le genre d'investissements dont il a été question lors des discussions en groupes, comme la « durabilité environnementale ». En termes de recommandations sur le dialogue avec les producteurs, en matière de durabilité environnementale, il serait sans doute plus utile d'éviter de laisser entendre que les producteurs devraient mieux respecter l'environnement. Il conviendrait plutôt de favoriser les investissements dans le genre de choses que les producteurs veulent déjà faire et qui servent le double objectif de promouvoir l'efficacité, le profit et la durabilité des entreprises ainsi que la durabilité de l'environnement. D'autre part, si les programmes requièrent plus d'investissement que ne peut le justifier la rentabilité à long terme, il sera difficile pour les entreprises volatiles à faible marge — soit la façon dont les producteurs voient leurs exploitations — de justifier le sacrifice consenti.

**Recommandation** : AAC doit transmettre de l'information plus convaincante sur les répercussions commerciales ou offrir des programmes garantissant que les producteurs seront au moins couverts pour toute perte nette à la suite de l'investissement et ayant le potentiel de susciter d'autres comportements conformes aux objectifs de la politique gouvernementale.

## Annexe A : Guide de discussion

### Introduction

Temps : 10 minutes

Durée : 10 minutes

Le modérateur/la modératrice se présente et décrit son rôle qui est de poser des questions, de s'assurer que tout le monde a la chance de s'exprimer, de respecter le temps imparti, d'être objectif et sans parti pris.

- Le modérateur/la modératrice travaille pour Earnscliffe Strategy Group (Earnscliffe), une firme indépendante en recherche marketing
- Rôle des participants : parler ouvertement et franchement de leurs opinions, se rappeler qu'il n'y a pas de mauvaises réponses et qu'ils n'ont pas à être d'accord avec les autres membres du groupe
- Les résultats sont confidentiels et rapportés dans leur ensemble/les personnes ne sont pas identifiées/la participation au groupe de discussion est volontaire
- Durée de la séance (deux heures/une heure et demie à Montréal)
- Présence d'observateurs, leur rôle et leur objectif ainsi que les moyens d'observation (présence d'observateurs dans la salle et de collègues qui écoutent à distance)
- Présence et but de tout enregistrement de la séance (audio et vidéo de la discussion)
- Éteindre les cellulaires pour la durée de la discussion

- Comme nous vous l'avons mentionné lorsque nous vous avons invités à participer à ce groupe de discussion, nous menons des consultations pour le gouvernement canadien. Ces groupes de réflexion sont organisés pour le compte d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) dans le but d'explorer d'importants enjeux auxquels fait face le secteur agroalimentaire dans l'ensemble du Canada. Cette enquête guidera AAC dans sa prise de décisions à propos de certains programmes et services ainsi que dans l'élaboration de politiques publiques.

[Le modérateur/la modératrice fait un tour de table et demande aux participants de se présenter.]

- **Présentation des participants** : Commençons par faire un tour de table. Veuillez d'abord vous présenter et nous dire d'où vous venez, puis parlez-nous brièvement de votre exploitation (Types de produits, taille de l'exploitation, etc.)
  - Qu'espérez-vous tirer de la discussion d'aujourd'hui?

## Points de vue sur les accords commerciaux et les partenariats stratégiques

Temps : 10 minutes

Durée : 10 minutes

- Dans quelle mesure estimez-vous, s'il y a lieu, qu'il est important pour la croissance du secteur agricole canadien de trouver de nouveaux débouchés sur différents marchés? Pourquoi êtes-vous de cet avis?
- [À main levée] Levez la main si vous connaissez le nouvel Accord Canada–États-Unis–Mexique (connu aussi sous le nom ACEUM ou AEUMC)
- [À main levée] Et qui est au courant de l'Accord économique et commercial global avec l'Europe (communément appelé AECG)?
- [À main levée] Et qui connaît l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (qu'on nomme également le PTPGP)?

[Le modérateur/la modératrice veille à ce que chaque accord fasse l'objet d'une discussion à partir des questions suivantes]

- Quelles sont vos impressions d'ensemble de ces accords commerciaux?
- Quelle incidence ont-ils eue ou auront-ils sur votre entreprise, s'il y a lieu? Pourquoi êtes-vous de cet avis? Avez-vous l'impression de disposer des renseignements dont vous avez besoin au sujet de ces accords commerciaux? Pourquoi?
  - [Si non] Quels sont vos besoins en matière de renseignements? À propos de quoi aimeriez-vous en savoir davantage?

# Partenariat canadien pour l'agriculture

Temps : 20 minutes

Durée : 50 minutes

- Lorsque vous pensez aux programmes et aux services gouvernementaux en agriculture, qu'est-ce qui vous vient à l'esprit? [Cherchez à préciser les types et les noms des programmes connus des participants]
  - Que pensez-vous de ces programmes? Pourquoi êtes-vous de cet avis?
- [À main levée] Avez-vous vu, lu ou entendu quelque chose portant sur le Partenariat canadien pour l'agriculture (PCA)?

[Si oui]

- Qu'avez-vous entendu?
- Dans l'ensemble, quelle impression avez-vous du Partenariat canadien pour l'agriculture? Pourquoi êtes-vous de cet avis?
  - Dans quelle mesure connaissez-vous les programmes et services offerts dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture?

[Si non]

- Le Partenariat canadien pour l'agriculture, dont l'annonce a été faite en 2018, est un accord fédéral-provincial-territorial d'une durée de 5 ans qui remplace *Cultivons l'avenir 2*. Les fonds de cette entente de 3 milliards de dollars viendront en aide aux agriculteurs et au secteur agricole de diverses façons, notamment à l'aide d'investissements destinés à financer la recherche agricole, l'expansion des marchés et la gestion des risques. De plus, une partie de cet argent sera mis directement à la disposition des agriculteurs à même de prendre des mesures pour s'adapter aux changements climatiques, préserver l'eau et les sols, et faire croître leurs entreprises.
  - D'après cette description, quelle est votre impression générale du Partenariat canadien pour l'agriculture? Pourquoi êtes-vous de cet avis?
- Selon vous, dans quelle mesure connaissez-vous AAC, ses programmes et ses services? Y a-t-il un aspect d'AAC qui vous intéresse davantage (c.-à-d. les services, les renseignements sur l'industrie, la recherche, etc.)
- Avez-vous l'impression de disposer des renseignements dont vous avez besoin au sujet de la gamme des programmes offerts? Pourquoi?
  - [Si non] Quels sont vos besoins en matière de renseignements? À propos de quoi aimeriez-vous en savoir davantage?
- Quelle importance accordez-vous, s'il y a lieu, aux investissements dans ce secteur? Pourquoi êtes-vous de cet avis?
  - Qu'est-ce qui est le plus important pour vous?

- En général, comment entendez-vous parler des programmes et de la recherche d'AAC? Cherchez-vous à obtenir ces renseignements ou les trouvez-vous par hasard?
- De quelle manière préféreriez-vous être informés des programmes et de la recherche d'AAC?

## Confiance du public

Temps : 25 minutes

Durée : 75 minutes

- Que signifie pour vous le terme « confiance du public »?
- [La confiance du public envers le secteur agricole se réfère à la confiance qu'éprouvent les Canadiens dans la façon dont leurs aliments sont produits, transformés, étiquetés et emballés.]
- Avez-vous ressenti le besoin de modifier vos pratiques de production pour pouvoir commercialiser vos produits sur le marché public ou en raison d'exigences de détaillants?
  - De qui est venue la pression la plus importante? Pourquoi?
  - Quelles ont été les répercussions sur votre exploitation?
- En tant que producteur, est-ce que vous engagez le dialogue avec vos clients ou le public sur vos pratiques agricoles?
  - Quelles initiatives ou stratégies d'engagement pourraient le mieux vous réussir ou ont été les plus réussies, et pourquoi?
- Selon vous, de quelle façon le niveau d'intérêt des clients a-t-il changé, s'il y a lieu, par rapport à l'endroit et à la façon dont les aliments sont produits?
  - Quelle rétroaction directe avez-vous reçue des consommateurs ou du public?
- Que peut faire le secteur agricole pour gérer les attentes des consommateurs et s'adapter aux tendances?
  - Est-ce que cela est déjà en cours? Comment l'industrie agricole s'adapte-t-elle aux exigences et aux valeurs changeantes du public en temps opportun et de façon coordonnée?
  - Est-ce qu'il faut en faire davantage? Dans quels domaines?
  - Croyez-vous que si le public comprenait mieux les pratiques agricoles, sa confiance dans l'agriculture augmenterait ou diminuerait?
- Selon vous, qui devrait jouer le rôle le plus important pour maintenir la confiance du public envers l'agriculture canadienne? Pourquoi êtes-vous de cet avis?
  - [Cherchez à préciser : les producteurs, les transformateurs de produits, les associations du secteur ou de l'industrie, les gouvernements provinciaux, le gouvernement fédéral, les détaillants et les consommateurs, d'autres intervenants?]
  - Que pourraient-ils faire, précisément?
- Quel type de mesures gouvernementales pourraient aider à renforcer la confiance du public envers le secteur agricole?

# Durabilité de l'environnement

Temps : 20 minutes

Durée : 95 minutes

J'aimerais prendre un peu de temps pour explorer quelles sont vos opinions et vos pratiques au sujet de la durabilité de l'environnement.

- Que faites-vous, s'il y a lieu, pour être plus respectueux de l'environnement?
  - [Cherchez à préciser : changements dans les pratiques agricoles (semis direct, rotation des cultures, brise-vents), investissements dans des nouvelles technologies (réduction et gestion efficace des déchets, de l'arrosage, des fertilisants, etc.)]
- Est-ce que l'un des gestes que vous avez posés a nécessité d'investir dans des nouvelles technologies? Lesquelles?

[Si oui] Quelle était votre principale motivation pour investir dans la durabilité de l'environnement?

- [Cherchez à préciser : réduction des coûts, hausse du rendement ou de la production, économie de temps, répondre aux préoccupations du public, etc. ?]

[Si non] Pourquoi n'avez-vous pas eu recours à la technologie?

- [Cherchez à préciser : coûts trop élevés, incertitude quant au rendement du capital investi, infrastructure informatique déficiente (par exemple : accès à des services Internet à large bande, portée du service cellulaire), manque de compétences techniques pour utiliser la technologie, manque de détaillants en équipements et de fournisseurs de services dans ma région, autres raisons?]
- Qu'est-ce qui devrait changer pour vous faire envisager d'utiliser des nouvelles technologies?
- Avez-vous l'impression d'avoir accès aux conseils et aux renseignements les plus récents sur les pratiques novatrices de production agricole en matière de durabilité environnementale? Pourquoi?
  - À quelles sources vous fiez-vous pour ce type d'information?
  - Dans l'ensemble, que pensez-vous de ces sources? Pourquoi êtes-vous de cet avis?
  - Êtes-vous en mesure de mettre ce savoir en pratique ou d'utiliser cette technologie avec succès? Pourquoi?
- [À main levée] Qui, parmi vous, a déjà utilisé des sources gouvernementales pour se renseigner sur les pratiques agricoles novatrices respectueuses de l'environnement?
  - Quelles sources en particulier avez-vous consultées?
  - Avez-vous été satisfaits des renseignements ou des conseils que vous avez reçus? Pourquoi?

# Communication

Temps : 15 minutes

Durée : 110 minutes

- Où allez-vous pour vous renseigner à propos des programmes en agriculture? Et pour vous renseigner sur le secteur dans son ensemble?
  - [Si ce n'est pas AAC] Auprès de qui obtenez-vous vos renseignements? Pourquoi cherchez-vous à vous renseigner à cet endroit?
  - Partagez-vous les renseignements que vous y trouvez avec d'autres? Pourquoi?
- Y a-t-il des sites Web, des publications ou des médias sociaux que vous avez l'habitude de consulter pour obtenir des renseignements liés à votre industrie?
  - Quels sont-ils?
  - À quel point sont-ils utiles et pourquoi?

[À main levée] Utilisez-vous activement les médias sociaux dans le cadre de votre travail?

- À quels outils avez-vous recours le plus souvent? Pourquoi?
- De quelle manière les utilisez-vous?
  - Y avez-vous recours pour communiquer ou dialoguer avec les consommateurs? De quelle manière?
  - Les utilisez-vous pour communiquer ou dialoguer avec le secteur agricole? De quelle manière?
- [À main levée] Suivez-vous les médias sociaux d'AAC sur LinkedIn, Facebook, Twitter ou YouTube?
  - [Si oui] Quelles sont vos impressions d'ensemble? Pourquoi êtes-vous de cet avis?
  - Avez-vous déjà utilisé, aimé, partagé ou commenté une des publications d'ACC sur les médias sociaux comme LinkedIn, Facebook, Twitter ou YouTube?
    - Vous rappelez-vous laquelle ou desquelles? Pourquoi avez-vous interagi avec ces publications en particulier? Quels renseignements trouveriez-vous utiles?
    - Quelle impression ces publications vous ont-elles laissée? Pourquoi êtes-vous de cet avis?
- [À main levée] Êtes-vous abonnés à des bulletins d'information portant sur l'agriculture? Lesquels?
  - [Si oui] Quelle impression avez-vous d'eux?

- [À main levée] Combien d'entre vous écoutez des émissions en baladodiffusion portant sur votre industrie?
  - [Si oui] Lesquelles? Qu'est-ce qui vous plaît chez elles?
  - Quels sujets vous intéressent? Ces sujets pourraient-ils être abordés dans d'autres formats (Twitter, bulletin d'information, etc.)?
  - [Si non] En général, écoutez-vous des émissions en baladodiffusion (ou podcasts)? Pourquoi?
- AAC étudie la possibilité de produire une émission en baladodiffusion de manière régulière. [À main levée] Combien d'entre vous écouterait une émission en baladodiffusion produite par AAC? Pourquoi?
  - [Si oui] Quels seraient vos sujets d'intérêt? [Cherchez à préciser : actualités, science, programmes, marché et commerce, renseignements, etc.]

De qui aimeriez-vous le plus entendre parler? {Cherchez à préciser : des autres producteurs agricoles, de scientifiques d'AAC, des économistes, de représentants gouvernementaux, etc.]

- AAC étudie aussi la possibilité de créer un blogue avec des récits pour les producteurs, l'industrie et d'autres personnes qui travaillent dans le secteur agricole.
  - [À main levée] Est-ce certains d'entre vous suivraient ou liraient un blogue créé par AAC? Pourquoi?
  - [Si oui] Quels seraient vos sujets d'intérêt? [Cherchez à préciser : exemples de réussite, initiatives novatrices, actualités, science, programmes, marchés et commerce, renseignements, etc.]
  - Y a-t-il des sujets qui pourraient être abordés à la fois dans un blogue et dans une émission en baladodiffusion?
  - À l'heure actuelle, suivez-vous des blogues portant sur le secteur agricole?

## Conclusion

Temps : 10 minutes

Durée : 120 minutes

[Le modérateur/la modératrice demande aux observateurs dans la salle à l'arrière s'ils souhaitent aborder d'autres sujets.]

- Y a-t-il quelque chose que nous n'avons pas abordé ou que vous aimeriez ajouter avant que nous mettions fin à la discussion?
- Cela conclut ce que nous devons couvrir ce soir. Nous apprécions vraiment le temps que vous nous avez consacré en venant nous faire part de vos opinions. Votre contribution est très importante.

## Annexe B : Questionnaire de recrutement

### **Chatham, ON, lundi 4 février 2019**

Séance 1 : 15 h

Séance 2 : 17 h 30

### **En ligne, mardi 5 février 2019**

Séance 1 Anglophones du Québec : 15 h

Séance 2 Francophones hors-Québec : 17 h 30

### **Charlottetown, PE, mercredi 6 février 2019**

Séance 1 : 15 h

Séance 2 : 17 h 30

### **Winkler, MB, mercredi 6 février 2019**

Séance 1 : 15 h

Séance 2 : 17 h 30

### **Saint-jérôme, QC, jeudi 7 février 2019**

Séance 1 : 15 h

Séance 2 : 17 h 30

### **Lethbridge, AB, jeudi 7 février 2019**

Séance 1 : 15 h

Séance 2 : 17 h 30

Nom du répondant :

Numéro de téléphone du répondant : (maison)

Numéro de téléphone du répondant : (cellulaire)

Courriel du répondant :

Source de l'échantillon : panel aléatoire référence du client

Intervieweur :

Date :

Validé :

Listes :

Quotas :

Bonjour, je m'appelle \_\_\_\_\_ et je vous téléphone au nom d'Earnscliffe, une firme nationale de recherche sur l'opinion publique. Nous menons une étude pour le compte du gouvernement du Canada, particulièrement pour le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, qui impliquera une série de discussions en petits groupes avec des producteurs agricoles, y compris des agriculteurs et des éleveurs. Ces discussions portent sur des enjeux auxquels sont confrontés les agriculteurs et les éleveurs, ainsi que sur les politiques et les programmes agricoles. Nous recherchons des personnes prêtes à prendre part à une séance de discussion en groupe. Chaque participant recevra une somme pour sa participation. Puis-je poursuivre?

Oui : [Continuez]

Non : [Remerciez et terminez]

Votre participation est volontaire et votre décision de participer ou non n'aura aucune incidence sur les relations que vous pourriez avoir avec le gouvernement du Canada. Nous désirons connaître votre opinion. Nous ne tenterons pas de vous vendre quoi que ce soit ou de vous faire changer d'avis. La discussion se déroulera sous forme de table ronde et sera animée par un professionnel de la recherche. Tous les commentaires émis demeureront anonymes et seront ensuite regroupés avec ceux des autres participants afin de nous assurer qu'ils ne sont pas associés à une personne en particulier. Toutefois, avant de vous inviter à participer, j'aimerais vous poser quelques questions afin de m'assurer de la diversité du groupe de personnes. Puis-je poursuivre?

Oui : [Continuez]

Non : Remerciez et terminez]

S1. Êtes-vous un producteur agricole qui assume ou partage la responsabilité principale de la prise de décisions concernant votre exploitation agricole ?

- Oui : [Continuez]
- Non : [Passez à S1A]

S1A. Y-a-t-il quelqu'un d'autre dans votre ménage qui correspond à cette définition [Lisez si nécessaire : Est un producteur agricole qui assume ou partage la responsabilité principale de la prise de décisions concernant votre exploitation agricole] ?

- Oui [Demandez à parler avec cette personne et recommencez au début, mais passez les questions s1 et S1A.]
- Non [Remerciez et terminez]

S2. Do you or any member of your family work for

Est-ce que vous, ou un membre de votre ménage, travaillez... ?

	Oui	Non
Pour une firme de recherche marketing	1	2
Pour un magazine ou un journal en ligne ou imprimé	1	2
Pour une chaîne de radio ou de télévision	1	2
Pour une agence de relations publiques	1	2
Pour une agence de publicité ou de graphisme	1	2
Pour un média en ligne ou comme auteur(e) d'un blogue	1	2
Pour le gouvernement fédéral, provincial ou une administration municipale	1	2

**Si la personne a répondu « oui » à l'une de ces options, remerciez et terminez.**

S3. **Ne demandez pas** — [Notez le sexe]

Homme : 1

Femme : 2

S4. Auquel des groupes d'âge suivants appartenez-vous? [Lisez la liste] Êtes-vous âgé de...

- Moins de 18 ans : 1, [Remerciez et terminez]
- 18 à 29 ans : 2
- 30 à 49 ans : 3
- 50 ans et plus : 4

S5. Pourriez-vous également me dire laquelle des catégories suivantes représente vos ventes pour 2017? [Lisez la liste]

<b>Catégorie de vents (\$)</b>	<b>Code</b>	<b>Instructions</b>
Moins de 10 000	1	Remerciez et terminez
De 10 000 à 49 000	2	Assurez une bonne diversité
De 50 000 à 99 000	3	Assurez une bonne diversité
De 100 000 à 149 000	4	Assurez une bonne diversité
De 150 000 à 199 000	5	Assurez une bonne diversité
De 200 000 à 249 000	6	Assurez une bonne diversité
De 250 000 à 499 000	7	Assurez une bonne diversité
500 000 \$ ou plus	8	Assurez une bonne diversité
NSP/RF	9	Remerciez et terminez

S6. De quel type de production tirez-vous l'essentiel de votre revenu agricole brut?

- Récolte des champs : 1
- Bétail : 2
- Produits laitiers : 3
- Horticulture : 4
- Viticulture : 5
- Porcs / cochons : 6
- Volaille : 7
- Autre bétail : 8
- Autre (veuillez préciser) : 9

S7. Depuis combien d'années gérez-vous une entreprise agricole? [Lisez la liste]

- Moins de cinq ans : 1
- 6 à 20 ans : 2
- 20 ans et plus : 3

S8. Avez-vous déjà participé à un groupe de discussion pour le gouvernement du Canada? Ces groupes réunissent quelques personnes afin de connaître leur opinion sur un sujet donné.

- Oui : 1
- Non : 2, [Passez à S11]
- NSP/RF : 9, [Remerciez et terminez]

S9. Il y a combien de temps de cela?

- Si dans les six derniers mois : 1, [Remerciez et terminez]
- Si plus que dans les six derniers mois : 2, [Continuez]
- NSP/RF : 9, [Remerciez et terminez]

S10. À combien de groupes de discussion avez-vous participé au cours des cinq dernières années?

- Si quatre ou moins : 1, [Continuez]
- Si cinq ou plus : 2, [Remerciez et terminez]
- NSP/RF : 9, [Remerciez et terminez]

S11. Au cours des groupes de discussion, on demande aux participants d'exprimer leurs opinions et leurs pensées. Dans quelle mesure êtes-vous à l'aise d'exprimer vos opinions devant d'autres personnes? Diriez-vous que vous êtes... [Lisez la liste]

- Très à l'aise : 1, [Minimum quatre par groupe]
- Plutôt à l'aise : 2, [Continuez]
- Pas très à l'aise : 4, [Remerciez et terminez]
- Pas du tout à l'aise, : 5, [Remerciez et terminez]
- NSP/RF : 9, [Remerciez et terminez]

S12. Les participants doivent parfois lire du texte ou examiner des images au cours de la discussion. Y-a-t-il une raison qui vous empêcherait de participer?

- Oui : 1, [Remerciez et terminez]
- Non : 2, [Continuez]
- NSP/RF : 9, [Remerciez et terminez]

S13. Le groupe de discussion aura lieu le [Insérez date et heure] et durera [Insérez durée] et les participants recevront [Insérez montant] pour le temps qu'ils nous auront accordé. Accepteriez-vous d'y participer?

- Oui : 1, [Inscrivez]
- Non : 2, [Remerciez et terminez]
- NSP/RF : 9, [Remerciez et terminez]

## Questions relatives à la confidentialité

J'ai maintenant quelques questions à vous poser à propos de la confidentialité, de vos renseignements personnels et du déroulement de la recherche. Nous devons obtenir votre permission par rapport à certains sujets pour pouvoir effectuer notre recherche. Lorsque je vous poserai ces questions, n'hésitez pas à me demander de les clarifier si vous en ressentez le besoin.

P1. Tout d'abord, nous fournirons une liste des noms et des profils (réponses au questionnaire de recrutement) des participants aux hôtes et au modérateur, afin qu'ils puissent vous inscrire. Ces renseignements ne seront pas divulgués au ministère du gouvernement du Canada qui organise cette recherche. Acceptez-vous que nous leur transmettions ces renseignements? Je peux vous assurer que ceux-ci demeureront strictement confidentiels.

- Oui : 1, [Passez à P2]
- Non : 2, [Passez à P1A]

Nous devons donner votre nom et votre profil aux hôtes et au modérateur du groupe de discussion puisque seuls les gens qui sont invités à participer peuvent prendre part à la séance. Les hôtes et le modérateur ont besoin de ces renseignements à des fins de vérification uniquement. Soyez assuré que ces renseignements demeureront strictement confidentiels. [Passez à P1A]

P1A. Maintenant que je vous ai expliqué cela, acceptez-vous que nous transmettions votre nom et votre profil aux hôtes et au modérateur du groupe de discussion?

- Oui: 1, [Passez à P2]
- Non: 2, [Remerciez et terminez]

P2. Il y aura un enregistrement audio ou vidéo de la séance; celui-ci servira uniquement à des fins de recherche. L'enregistrement sera uniquement utilisé par un professionnel de la recherche pour préparer le rapport sur les résultats de la recherche. L'enregistrement sera détruit lorsque le rapport sera terminé.

Acceptez-vous qu'un enregistrement audio ou vidéo de la séance soit effectué uniquement à des fins de recherche?

- Oui: 1, [Remerciez et passez à P3]
- Non: 2, [Lisez l'information suivante au répondant et passez à P2A]

Nous devons faire un enregistrement audio ou vidéo de la séance puisque le professionnel de la recherche en a besoin pour rédiger son rapport.

P2A. Maintenant que je vous ai expliqué cela, acceptez-vous que nous fassions un enregistrement audio ou vidéo de la séance?

- Oui: 1, [Remerciez et passez à P3]
- Non: 2, [Remerciez et terminez]

P3. Des employés du gouvernement du Canada peuvent être sur place afin d'observer les groupes en personne derrière un miroir sans tain ou par vidéoconférence.

Acceptez-vous d'être observé par des employés du gouvernement du Canada?

- Oui: 1, [Remerciez et passez à l'invitation]
- Non: 2, [Passez à P3A]

P3A. Il s'agit d'une procédure qualitative normalisée que d'inviter les clients, dans ce cas, des employés du gouvernement du Canada, à observer les groupes en personne ou par vidéoconférence. Ils peuvent être assis dans une pièce séparée et observeront derrière un miroir sans tain. Ils seront là simplement pour entendre vos opinions sans intermédiaire. Cependant, ils pourraient prendre leurs propres notes ainsi que s'entretenir avec le modérateur ou la modératrice pour lui faire part, s'il y a lieu, de toutes questions additionnelles à poser au groupe.

Acceptez-vous d'être observé par des employés du gouvernement du Canada?

- Oui: 1, [Remerciez et passez à l'invitation]
- Non: 2, [Remerciez et terminez]

Invitation:

Excellent, vous êtes admissible à participer à l'un de nos groupes de discussion. Comme je l'ai mentionné plus tôt, le groupe de discussion aura lieu en soirée le [Jour, mois, date] à [Heure] pour [Insérez durée].

Avez-vous un crayon à portée de la main pour prendre en note l'adresse de l'endroit où se tiendra le groupe de discussion? Il aura lieu à l'endroit suivant :

<b>Place</b>	<b>Time</b>	<b>Honorarium</b>
<b>Chatham, ON, lundi, 4 février 2019</b> Convention Centre 565 Richmond St Chatham, ON N7M 1R2 T: 519.598.0200	15 h 17 h 30	300 \$
<b>En ligne,</b> mardi, 5 février 2019	15 h 17 h 30	250 \$
<b>Charlottetown, PE, mercredi, 6 février 2019</b> MQO Research 97 Queen Street Charlottetown, PEI C1A 4B3 T: 902.569.5955	15 h 17 h 30	300 \$
<b>Winkler, MB, mercredi, 6 février 2019</b> Days Inn & Suites 395 Boundary Trail Winkler, MB R6W 4B1 T: 204.325.8888	15 h 17 h 30	300 \$
<b>Saint-Jérôme, QC, jeudi, 7 février 2019</b> Best Western 420 Boulevard Monseigneur-Dubois Saint-Jérôme, QC J7Y 3L8 T: 450.438.1155	15 h 17 h 30	\$300
<b>Lethbridge, AB, jeudi, 7 février 2019</b> Ramada by Wyndham 1303 Mayor Magrath Drive South Lethbridge, AB T1K 2R1 T: 587.800.0335	15 h 17 h 30	\$300

Nous vous demandons d'arriver quinze minutes avant l'heure prévue pour vous permettre de stationner votre voiture, de trouver l'endroit et de vous présenter aux hôtes. Il est possible que l'on vérifie votre identité avant la tenue de la séance. Par conséquent, assurez-vous d'avoir une pièce d'identité (par exemple, votre carte santé, votre carte étudiante ou votre permis de conduire). De plus, si vous avez besoin de lunettes pour lire, veuillez les apporter.

Comme nous n'invitons qu'un petit nombre de personnes, votre participation est très importante pour nous. C'est pourquoi si, pour une raison ou une autre, vous ne pouvez pas vous présenter, nous vous demandons de nous téléphoner afin que nous puissions vous remplacer. Vous pouvez nous joindre à notre bureau au [Insérez numéro de téléphone]. Demandez à parler à [Insérez nom]. Quelqu'un communiquera avec vous dans les jours qui précèdent le groupe de discussion pour confirmer votre présence.

Afin que nous puissions vous appeler pour confirmer votre présence au groupe de discussion ou pour vous informer si des changements surviennent, pourriez-vous me confirmer votre nom et vos coordonnées?

Prénom

Nom

Courriel

Numéro de téléphone (jour)

Numéro de téléphone (le soir)

**[Si le répondant refuse de donner son prénom, son nom ou son numéro de téléphone, dites-lui que ces renseignements demeureront strictement confidentiels en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels et que ceux-ci seront uniquement utilisés pour le contacter afin de confirmer sa participation et pour l'informer de tout changement concernant le groupe de discussion. S'il refuse toujours, remerciez et terminez.]**